

De Scy-Chazelles

LES ECHOS

Le bulletin
d'information
de votre
commune

L'intercommunalité
une grande étape pour
de grands projets



BULLETIN MUNICIPAL N°21 JANVIER 2002

le saviez-vous - page 4

Au gui l'an neuf

associations - page 5

Bourse aux jouets
Restos du cœur
Repas des anciens

travaux - page 7

Travaux de la mairie

vie scolaire - page 8

La cantine

informations - page 9

Votre sécurité

dossier - page 10

L'intercommunalité
CA2M Communauté d'Agglomération de Metz Métropole
SIVOM Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
SACR Soutien à l'Aménagement des Communes Rurales

spectacle - page 13

Conte africain

regard - page 14

8 mois à vélo

scolarité - page 16

Collège Albert Camus

patrimoine - page 18

La ZPPAUP

nouvelles - page 19

Carnet
La galette des Rois
Rébus



1^{er} janvier 2002, une date historique pour notre commune et pour notre pays

Le 1er janvier 2002 restera une date historique majeure. Le passage de 12 pays européens à la monnaie unique est un événement autrement important que ce fameux passage à l'an 2000 que nous avons connu il y a deux ans.

C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité qu'a lieu une unification monétaire de cette ampleur obtenue par consentement réciproque. Certes, ce passage demande une certaine adaptation et il y aura ici et là quelques bavures. Il s'agit néanmoins d'un événement enthousiasmant qui doit réjouir tout particulièrement les sigéocastellois compte-tenu de la vocation européenne de notre commune et je gage que Robert Schuman, s'il était encore parmi nous, aurait vécu cette journée avec un immense plaisir.

L'adieu au Franc ne constitue pas pour autant une perte d'identité. La France, c'est autre chose qu'une monnaie qui a d'ailleurs été toujours fragile et qui n'est pas ancienne puisqu'elle n'a qu'un peu plus de 200 ans. La France a vécu avant le Franc et survivra au Franc. L'Euro n'empêchera pas qu'elle restera fière de son passé. Elle restera la patrie des droits de l'Homme et de la Liberté, la patrie de Descartes, Voltaire, Victor Hugo, André Malraux, Pasteur, Charles de Gaulle, Jean Monnet, Robert Schuman et ... d'innombrables français dont le nom a fait le tour du monde.

La France restera un mythe pour une partie de l'Humanité et ce n'est pas hasard si elle est la première destination touristique mondiale en raison de la qualité de ses sites et de ses richesses culturelles et architecturales. Ses côtes et ses montagnes attireront toujours des dizaines de millions d'étrangers tous les ans. La France conservera ses joyaux, son Mont-Saint-Michel, ses châteaux de la Loire, ses cathédrales gothiques, le charme de ses provinces, la grandeur de sa capitale.

Ne soyons donc pas inquiets et frileux, et laissons-nous porter par le vent de l'Histoire. La France survivra à la disparition du Franc et à l'avènement de l'Euro.

Le 1er janvier 2002 est aussi une date importante pour notre commune qui entre dans la Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole (CA2M). Cet événement va nous permettre désormais de travailler sur de nouveaux et grands projets, sans pour autant sacrifier à l'identité de Scy-Chazelles qui entend bien rester la commune appréciée pour la qualité de son site et de son environnement, et pour la richesse de son passé.

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2002 malgré les nouveaux soubresauts économiques que nous connaissons, malgré les menaces terroristes. Surtout nous vous souhaitons une bonne santé à vous tous et à vos familles.

Le Maire, Jacques Straub



La France a vécu avant le Franc et survivra au Franc. L'Euro n'empêchera pas qu'elle restera fière de son passé. Elle restera la patrie des droits de l'Homme et de la Liberté.

" O ghel an heu "

Par cette phrase en langage celtique, les druides annonçaient l'année nouvelle lors du solstice d'hiver. L'expression signifie "le blé lève" par déformation "O ghel an heu" est devenu "au gui, l'an neuf". Le gui est une plante parasite bien connue fréquente sur les pommiers, les peupliers, les poiriers. Le gui, toujours vert, est le symbole de l'éternité du monde et de l'immortalité de l'âme. Cette plante étrange échappe aux règles du monde végétal, ignore le cycle des saisons et possède son rythme propre de formation. Les feuilles de gui ont des vertus médicinales recommandées principalement contre l'hypertension artérielle, contre les crises nerveuses, l'épilepsie, les vertiges et la goutte.

Jean-Marie Cuny

Extrait de l'Almanach lorrain 2002

Edition Serpenoise réalisé par Michel Genson.





Rires et sourires :
le bonheur des enfants...

305 euros pour les restos du cœur !

Aides et loisirs vient de terminer son cycle d'activités par une bourse aux jouets, organisée au profit des enfants, le dimanche 25 novembre et le marché de Noël le dimanche 2 décembre à l'Espace-Liberté.

30 exposants ont participé à cette manifestation et la population sigéo-castelloise n'a pas boudé cette vente d'exposition.

La présidente remettra prochainement un chèque de 2 000 F (305 euros) aux animateurs des "restos du cœur" d'Ars-sur-Moselle, produit du bénéfice de cette journée.

Prochaine manifestation : la galette des rois début 2002. Bravo pour cet activisme altruiste.



Chansons, musique et tables de fêtes.

Pour la première fois, le 25 novembre dernier, la grande salle de "l'Espace-Liberté" a été le cadre du repas et de la fête annuelle des anciens de notre commune.

156 participants ont passé, nous l'espérons, un après-midi très agréable. Le déjeuner a été servi par la Maison "Ceremonial" de Remilly et l'orchestre "Anton Roman", composé de son chanteur-animateur, de ses musiciens, et des ses deux ravissantes danseuses, a permis à ceux qui le souhaitaient de danser sur des airs de valse, tangos, marches et paso-dobles.

La plus ancienne, madame Bohnenstengel Eugénie, demeurant 13, rue Saint Vincent, et le plus ancien, monsieur Constantini, demeurant 5, rue de la Chêneau, se sont vu remettre par le maire, un cadeau en souvenir de cette belle journée. Merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur et à l'année prochaine.

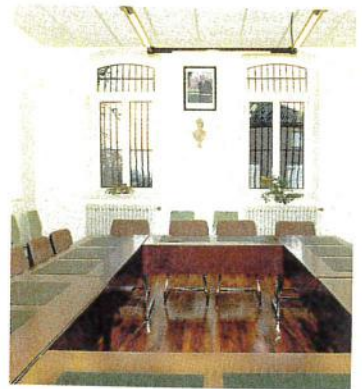


**Bonne humeur... Rires et complicité.
A classer dans les bons souvenirs.**



Plaisirs de la table, de la valse, du tango et du paso-doble.





La salle du Conseil municipal.



Pour le confort des sigeo-castellois

Lumière et bonne humeur

La salle du Conseil municipal et la salle d'accueil du public n'avaient pas vu de peintures fraîches depuis... un certain nombre d'années : c'est maintenant chose faite.

La salle du Conseil municipal respire la clarté et notre chère Marianne patinée par notre artiste local apporte la gravité nécessaire tant aux réunions du Conseil municipal qu'aux cérémonies

de mariage. Quant à la salle d'accueil, sa mue a été tout aussi spectaculaire : la rénovation du plancher, le relockage du guichet et les nouveaux présentoirs apportent le confort à toutes les démarches administratives que vous êtes amenés à formuler.

Le personnel administratif apprécie lui aussi ce confort dans le cadre de son travail quotidien.

2 services à la cantine scolaire

Le succès de la cantine scolaire incite la municipalité à revoir son mode de fonctionnement pour satisfaire à la demande croissante des familles.

Ouverte l'an dernier à la rentrée de septembre, et destinée à recevoir 20 à 25 enfants, elle a dépassé très vite son objectif, pour en accueillir à l'heure actuelle jusqu'à 45, certains jours de la semaine.

Les grandes lignes des modifications proposées

Pour faire face à cette affluence, et pour offrir un confort maximal aux enfants, particulièrement aux tout petits, l'équipe se propose d'organiser deux services :

- un premier service pour la maternelle et les petites classes du primaire à 11 h 30
- et un second service pour les plus grands à 12 h 15.

Une première expérience de ce nouveau fonctionnement a été faite début décembre. Elle sera évaluée par un comité de pilotage, mais ne pourra débuter réellement que lorsque les nouvelles embauches seront pérennisées (1 personne en cuisine et 1 animatrice).

Constitution et rôle du comité de pilotage

Il comprendra :

- un parent délégué par maternelle

- deux parents délégués pour le primaire
 - deux membres de A.S.S.E. " Les Dauphins "
 - un responsable de la F.O.L.
 - le représentant de la municipalité pour le périscolaire : Dominique Infanti
 - la représentante de la municipalité responsable de la restauration : Dominique Antoniadis.
- Cette commission, qui a vu le jour au tout début de janvier, a pour but :
- d'être en alerte sur le fonctionnement existant de la cantine,
 - de faire des propositions sur un autre mode de fonctionnement, plus respectueux de l'âge et du rythme des enfants,
 - et de donner son avis sur de nouvelles infrastructures.

Les projets du maire

Face au problème induit par l'exiguïté des locaux, Monsieur le maire et son équipe ont travaillé sur un projet de construction d'un bâtiment spécifique, destiné à l'accueil périscolaire et à la restauration qui pourrait se situer près de l'espace liberté et du square.

"La constitution du dossier est en cours, elle sera achevée courant 2002, nous espérons obtenir les subventions nécessaires assez rapidement, et débuter la réalisation en fin d'année prochaine" a déclaré Monsieur Jacques Straub.



Coup de cœur

Félicitations à Marie-Océane Collignon 11 ans, demeurant rue Alfred Pichon, élève de la classe de CM2 de Monsieur Hagen (ancien Directeur de l'école primaire Bernard Rabas).

Marie-Océane a en effet remporté le 1^{er} prix de la catégorie 9-12 ans dans le cadre de la manifestation l'Été du Livre à Metz.

Il s'agissait de lire 5 livres et de commenter son "coup de cœur" sur un livre. Notre lauréate a préféré le livre "il y en a qui disent du mal du maître" ... pas de M. Hagen !! et a tellement bien justifié par écrit sa préférence qu'elle a remporté le 1^{er} prix d'une valeur de 2 500 F qui a servi à acheter des livres pour chaque enfant de sa classe. Elle a également reçu un bon d'achat offert par la librairie "Le Préau" à Metz et s'est vu remettre par le Maire un bon d'achat à la Fnac. Encore toutes nos félicitations à Marie-Océane.



Marie-Océane Collignon 11 ans

Quelques petits conseils

Le nombre des cambriolages a augmenté à Scy-Chazelles au cours de ce dernier semestre. Il faut que vous en soyez informés afin de prendre les mesures personnelles qui permettront d'être mieux protégés.

Même s'il n'existe aucune mesure de sécurité absolue, il ne faut surtout pas considérer un cambriolage comme une fatalité. Il faut d'abord que votre maison soit pourvue de fermetures périphériques efficaces et tout simplement que votre porte soit... fermée.

Savez-vous que les statistiques des assurances signalent que la porte d'entrée est le passage le plus utilisé par les cambrioleurs, d'où l'intérêt d'une serrure 3 ou 5 points. Deux cambriolages ont eu lieu récemment sans effraction, la porte n'étant pas fermée. Il faut également que soupiraux et fenêtres basses soient correctement barreaudés.

Il existe des moyens techniques électroniques de protection dont les prix ont fortement baissé ces dernières années et qui sont efficaces. Combinés à un esprit d'entraide et de vigilance dans les quartiers et entre voisins qui s'entendent bien, il est possible

de limiter fortement les risques. Enfin pour trois à quatre places de cinéma par mois, il est possible de disposer des services d'une société de gardiennage. Il vaut mieux y penser avant un cambriolage qu'après. De même que l'accident, dites-vous bien que le cambriolage n'arrive pas qu'aux autres, et personne n'est à l'abri. Je vous rappelle également l'opération "Tranquillité vacances" de la Gendarmerie en juillet et août avec inscription possible en Mairie.

Enfin il faut tendre à manipuler le moins d'espèces possible, ne pas garnir les matelas ou lessiveuses.

Il est préférable que les personnes âgées qui vont chercher des espèces à la Caisse d'Épargne ou à la banque se fassent accompagner. Surtout n'ouvrez pas vos portes à n'importe quel colporteur de rencontre et faites très attention en libellant vos chèques en Euros.

En résumé soyons vigilants pour faire échec à tous les malfrats. Nous pouvons y parvenir au moins en partie.

La communauté d'agglomération : une ère nouvelle

Un pas historique

Après le 1er janvier 2000, qui a marqué l'entrée dans le second millénaire, le 1er janvier 2002 à son tour restera également une date mémorable.

L'euro arrive pour les douze pays de la communauté européenne qui ont adopté la monnaie unique. Nous avons franchi une nouvelle étape importante, qui, nous l'espérons tous, même si elle n'est que monétaire, se traduira rapidement par une prise de conscience d'appartenir à une même communauté. Mais le 1er janvier 2002 a aussi été un pas important au niveau local.

En effet, Scy-Chazelles est entrée dans une autre communauté, celle de l'agglomération messine. La CA2M (Communauté d'Agglomération de Metz Métropole) est née, et c'est avec beaucoup d'espoir que 18 communes ont rejoint les 10 communes qui formaient le District pour travailler ensemble sur des projets ambitieux.



L'instance de décision

Comme vous pouvez le constater, les domaines d'intervention de la CA2M sont nombreux et variés, et pour débattre des choix stratégiques, chaque commune a délégué ses représentants qui siègent au sein du "Conseil Communautaire". Ce conseil est composé de 140 délégués des communes dont 56 pour la

Les compétences

Les compétences de la CA2M vont s'exercer dans des domaines importants et variés :

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace communautaire
- L'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire
- La politique de la ville
- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communautaire
- L'assainissement
- La lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores
- L'élimination et la valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Le service de lutte contre l'incendie
- La fourrière animale
- L'entretien des réseaux d'évacuation des eaux pluviales
- L'instruction des autorisations relatives à l'acte de construire et aux divers modes d'utilisation du sol.

Il est à noter que la CA2M a transféré ses compétences en matière d'assainissement, d'élimination et de valorisation des déchets au nouveau Syndicat Mixte (ex Sivom).

ville de Metz. 28 communes font partie de la CA2M et représentent une population de 213 324 habitants.

Lors de la dernière réunion du Conseil municipal, messieurs Straub, Grethen, Nicolay et Quinio ont été désignés comme représentants de Scy-Chazelles.

Les ressources

Elles sont principalement de deux ordres :

La taxe professionnelle unique (TPU).

C'est la communauté d'agglomération qui perçoit en lieu et place des communes la taxe professionnelle.

A charge, pour elle, de la leur reverser sous forme de dotation de compensation. Le montant est alors équivalent à la taxe professionnelle que percevaient les communes avant la création de la communauté, diminuée du coût des charges transférées à la communauté.

La dotation globale de fonctionnement

C'est le volet incitatif de l'Etat. Le montant moyen alloué par habitant est d'environ 225 francs (34,30 euros).

Représentation des communes à la communauté d'agglomération

Communes	Population	Sièges au total
1 Metz	127 498	56
2 Le Ban-Saint-Marin	4 332	4
3 Cuvry	795	2
4 Longeville-lès-Metz	4 057	4
5 Marly	10 330	5
6 La Maxe	833	2
7 Montigny-lès-Metz	24 420	6
8 Moulins-lès-Metz	4 704	4
9 Saint-Julien-lès-Metz	3 173	4
10 Vantoux	821	2
11 Amanvillers	1 947	4
12 Ars-Laquenexy	760	2
13 Augny	2 521	4
14 Chieulles	356	2
15 Coin-lès-Cuvry	681	2
16 Coin-sur-Seille	82	2
17 Jussy	481	2
18 Lessy	960	2
19 Lorry-lès-Metz	1 519	4
20 Mey	182	2
21 Noisseville	946	2
22 Nouilly	423	2
23 Plappeville	2 426	4
24 Sainte-Ruffine	461	2
25 Saulny	1 182	4
26 Scy-Chazelles	2 502	4
27 Vaux	865	4
28 Woippy	13 867	5
Population totale	213 324	140

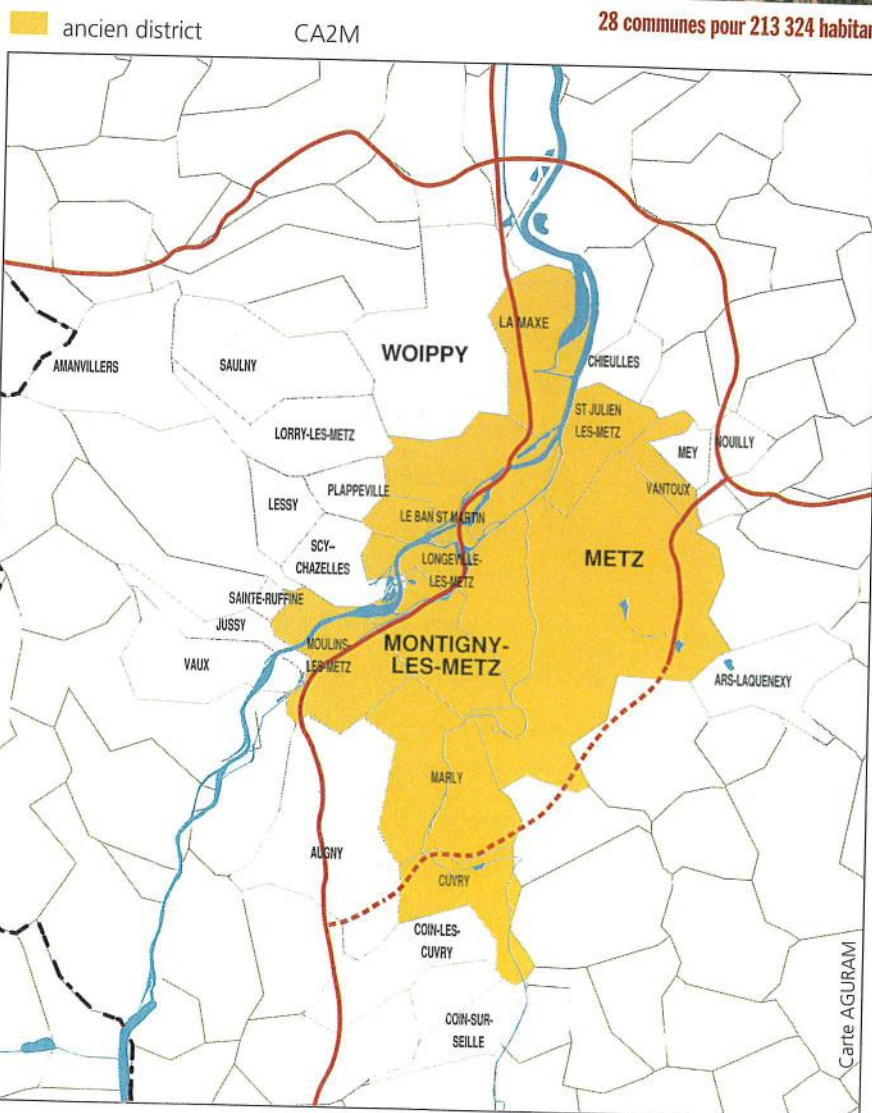
Le choix de l'intercommunalité

Le développement d'un territoire commun

L'intercommunalité, c'est d'abord une affaire de projets. C'est le sens et le but de la coopération intercommunale. On s'associe pour développer ensemble son territoire, créer et partager des richesses ou des charges. Pour notre commune, la première démarche sera de permettre aux habitants de la partie haute de la commune de bénéficier des transports en commun. Nous travaillerons ensuite avec l'ensemble de nos collègues de l'agglomération afin de traduire d'une façon opérationnelle la volonté d'agir pour l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.



28 communes pour 213 324 habitants



Le SIVOM devient Syndicat mixte

Le SIVOM a décidé de modifier ses statuts pour lui permettre de devenir Syndicat mixte.

Cette modification a été rendue nécessaire en raison de la création de la CA2M (Communauté d'Agglomération de Metz Métropole) qui détient notamment les compétences en matière d'assainissement et de traitement des ordures ménagères. C'est actuellement le SIVOM qui exerce ces compétences. Cependant, la CA2M ayant décidé de transférer ces 2 compétences au SIVOM, il a été nécessaire de procéder à une modification des statuts. Ainsi, le nouveau Syndicat mixte va pouvoir accepter l'adhésion

de la Communauté d'agglomération. Le nouveau Syndicat mixte comptera dorénavant en son sein :

- La Communauté d'agglomération
- Et 7 autres communes qui n'adhèrent pas actuellement à la CA2M.



Le SACR (soutien à l'aménagement des communes rurales)

Le 22 octobre dernier, notre commune a décidé d'adhérer au SACR pour la période 2002-2004. Le SACR est une politique contractuelle et pluriannuelle destinée aux communes de moins de 4500 habitants qui se traduit par la signature d'une convention avec le Conseil Général.

Cette convention prévoit pour les trois années à venir les projets d'investissements de la commune ainsi que le montant de la subvention qui sera versée par le Département. Cette nouvelle politique d'aide aux communes développée par le Conseil général a plusieurs avantages :

- elle permet de planifier les projets d'investissement
- elle fixe le montant de la subvention attendue
- elle allège considérablement le travail annuel de constitution des dossiers
- enfin, des avances de trésorerie permettront d'assouplir le financement de grosses opérations.

Le calcul de la dotation versée par le Conseil général s'appuie sur trois paramètres : la population de la commune, le potentiel fiscal et les investissements réalisés. Ainsi, Scy-Chazelles pourra bénéficier d'une enveloppe maximum de 1 639 300 francs (249 909,67 euros), ce qui est bien plus intéressant que l'ancienne solution des subventions basées sur le barème-cadre. A titre d'exemple, un montant d'investissement de 3 000 000 de francs (457 347,05 euros) aurait permis d'obtenir sur la base du barème-cadre une subvention moyenne de 10,5 % contre plus de 50 % dans le cadre du SACR. Le programme des travaux d'investissement sera arrêté définitivement pour le mois de mars prochain. Nous vous ferons part de la programmation définitive dans le prochain numéro des "Echos".

Tendez l'oreille, les tam-tams résonnent encore...

Plus d'une centaine de sigéo-castellois se sont pressés en cette fin d'après-midi du 20 octobre salle de l'Esplanade. Tout-petits et petits ainsi que de très nombreux adultes sont venus assister à la représentation donnée par "Les conteuses ridicules" dans le cadre de "Lire en fête" organisé par l'équipe de la bibliothèque municipale.

Un spectacle créé, mis en scène et interprété par Nathalie Galloro et Nathalie Zanini qui nous ont emmenés au cœur de l'Afrique sur les rythmes envoûtants et vibrants de Guy Constan aux djembé, balafon et autres percussions, les plus diverses et les plus originales.

... Sur ce grand continent ... La tortue magnifie les animaux en leur confectionnant de somptueux manteaux ; la petite chèvre terrorise le roi des animaux ; quant à la pluie, elle semble plus forte que la panthère ...

... Quoiqu'il en soit "C'est ça qui conte l'Afrique !". Voilà des phrases bien mystérieuses pour qui n'a pu se laisser emporter par la magie des contes africains.

Ce spectacle s'inscrivait dans une manifestation intitulée "Regards sur l'Afrique" qui comportait trois autres volets :

- Une exposition de costumes, bijoux, statuettes et autres objets d'artisanat, gentiment mis à notre disposition par des habitants de Scy-Chazelles et l'association animée par M. Larose : "Ancy Peuples solidaires".

- Un très grand choix d'ouvrages, littérature, essais, documentaires s'adressant à toutes les tranches d'âges de nos lecteurs.

- L'heure du conte pour nos petits lecteurs entre 5 et 7 ans qui a eu lieu exceptionnellement deux fois en ce mois d'octobre et qui les a conduits encore plus profondément au cœur de l'Afrique.

L'équipe de la bibliothèque est surtout très heureuse d'avoir à l'issue du spectacle mis en relation deux associations intervenant dans le domaine humanitaire, en Afrique, et un représentant de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse qui souhaite apporter un soutien à de telles associations par l'implantation de pompes à eau.

Les manifestations organisées, durant les trois jours de "Lire en fête" ont, comme chaque année, emporté un vif succès. L'équipe de la bibliothèque remercie ses petits et grands lecteurs toujours plus nombreux et enthousiastes.



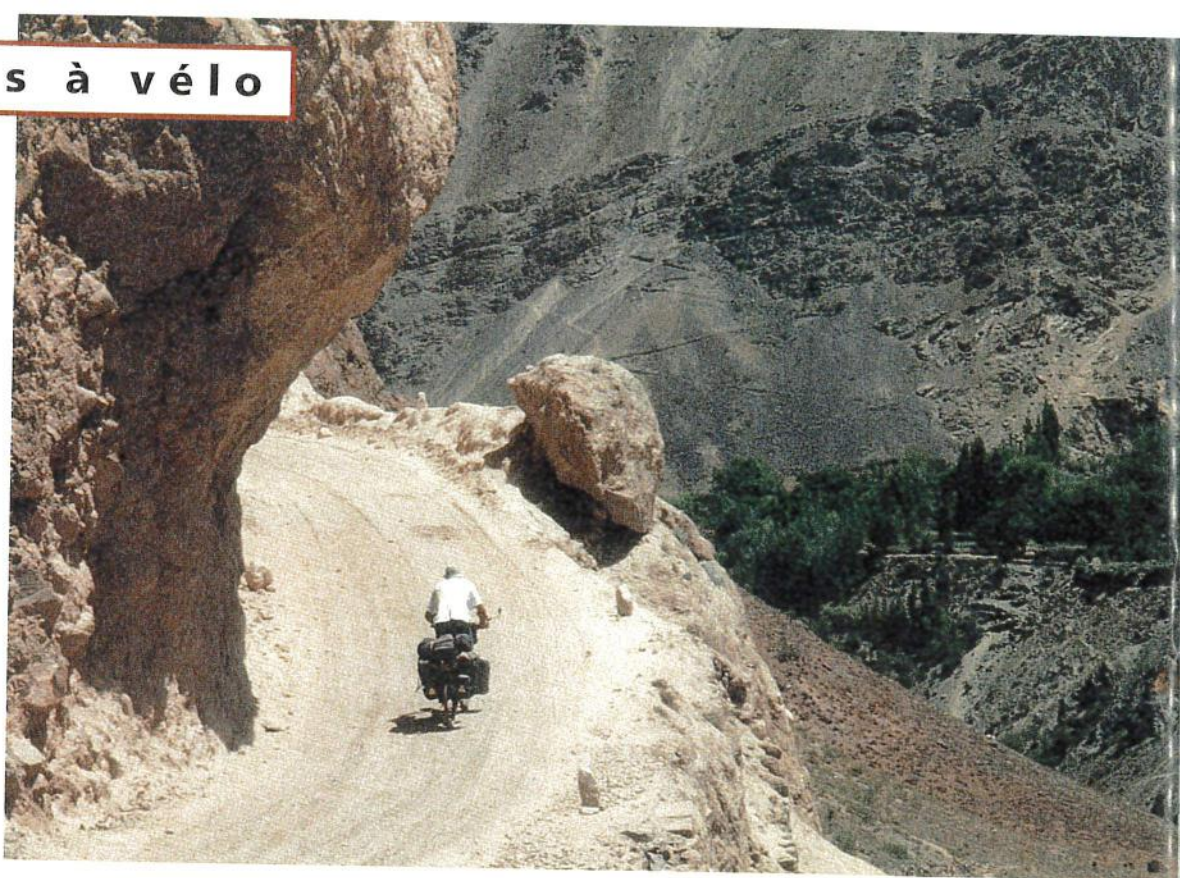
"C'est ça qui conte l'Afrique"

Un spectacle créé, mis en scène et joué par Nathalie Galloro et Nathalie Zanini.

Musique Guy Constan.

Une affiche jeu pour découvrir 20 livres qui ont marqué l'imaginaire des enfants du siècle, disponible à la librairie :
"Le Préau" librairie spécialisée jeunesse
 11-13, rue Taison 57000 Metz.
 tél. 03 87 75 07 16 - fax 03 87 37 03 88

Route du Shandur Pass
Nord du Pakistan
Juin 2001



8 mois sur les routes en vélo

PARTIR, VOYAGER.

Depuis longtemps, cette idée me trottait dans la tête. Cette envie de découvrir de nouveaux horizons, d'autres modes de vie.

Pas la découverte comme au 15^{ème} ou au 16^{ème} siècle, mais une découverte plus personnelle, sans grande prétention.

Après quelques voyages relativement courts, en Nouvelle-Zélande, au Népal, en Turquie, au Maroc, cette idée d'un grand voyage a finalement pris forme au début 2000.

Un voyage en vélo, bien sûr. Moyen de déplacement individuel, à la vitesse suffisamment lente pour pouvoir pleinement apprécier les paysages, s'arrêter à tout moment, pour admirer un panorama majestueux ou "discuter", échanger quelques mots avec les gens au bord de la route. Les routes de la Cordillère des Andes me tentaient et c'est là que je commençais ce voyage, à Quito en Equateur, en septembre 2000. Une ballade qui allait m'amener à descendre le long de cette longue chaîne, au travers de l'Equateur, du Pérou, de la Bolivie, du Chili et de l'Argentine.

L'endroit le plus fabuleux fut le Salar d'Uyuni et le Sud Lipez, cette région du Sud Ouest de la Bolivie, perchée sur l'Altiplano (entre 3600 m et 4500 m), coïncée contre la frontière chilienne, avec déjà cette immensité de sel de 180 km par 80 km, et ensuite ces vastes étendues minérales, ces volcans, ces superbes lagunes d'altitude.

Un endroit où l'homme n'a plus sa place, où seuls arrivent à vivre les flamands roses des lagunes, à plus de 4000 m et par des températures de -15°C en hiver, ainsi que des vigognes (vicuñas), grignotant la maigre végétation jaunie de ces immensités désertiques. J'avoue ne pas l'avoir

traversé à vélo et avoir choisi le confort et la sécurité du 4x4 des tours organisés qui parcourent cette région à longueur d'année.

La Puna de Atacama que j'ai traversée en compagnie d'un autre cyclo allemand, fut également un passage fabuleux, marquant la transition entre San Pedro de Atacama, et les hauteurs désertiques, et les étendues tout aussi désertiques de l'Est de la Cordillère argentine.

L'Argentine et le Chili sont deux pays totalement différents de leurs voisins andins, par leurs niveaux de vie et par leurs cultures très européennes. Un "retour" à la vie occidentale après 4 mois passés dans la Cordillère. Arrivé au Chili, la baie de Valparaiso fut l'endroit idyllique pour apprécier les premiers jours de cette nouvelle année 2001.

Après un saut en bus un peu plus au Sud du Chili, je continuais le voyage dans la région des Lacs. Un autre changement avec des paysages de forêts, de lacs et de volcans enneigés. Un climat également plus froid et surtout très humide, notamment en descendant la "Carretera

Australe" pour gagner la Patagonie Chilienne. C'est au niveau du "lago General Carrera", avec ses eaux glaciaires bleu-turquoise, que j'achevais ces 6 premiers mois de voyage. De retour en France pour 2 mois, ce sera l'occasion de présenter aux enfants de l'école de Scy-Chazelles les premières photos de cette descente de la Cordillère.

Début mai 2001, direction l'Asie cette fois, plus précisément Katmandou au Népal.

Changement radical. On débarque dans un tout autre monde. Autres cultures, autres modes de vie autres religions, la vie grouillante de Katmandou, ses temples, ses couleurs et ses senteurs est un plongeon dans un univers à mille lieues de notre quiétude occidentale.

Il y a bien sûr le quartier des touristes et des trekkers, Thamel, avec son effervescence d'agence de trekking, de boutiques de souvenirs, de vêtements, de cafés Internet, de bars et de restaurants pour occidentaux. Mais il y a aussi ces sites religieux comme Bodnath et sa fabuleuse stupa, où les bouddhistes affluent pour prier, notamment, lorsque je m'y trouvais, pour la célébration de l'anniversaire de Bouddha. Une ferveur exceptionnelle, à la fois simple et réelle.

Après une dizaine de jours au Népal, à parcourir en vélo la route de Katmandou à Pokhara, puis vers Butwal, à apprécier la gentillesse et le sourire des népalais, leur magnifique "Namastè", je me suis dirigé vers le Pakistan, en bus, pour retrouver Edwige et Elisabeth, deux cyclovoyageuses, parties de Metz en juillet 2000 pour deux ans de voyage à destination de l'Australie.

D'Islamabad, nous sommes partis vers les montagnes du Nord-Pakistan, sur la route reliant Chitral à Gilgit, au cœur de l'Hindou Kouch. Les Pakistanais sont des gens particulièrement chaleureux, et malgré les difficultés linguistiques, très accueillants. Ne me demandez pas par contre ce qu'il en est des femmes, le Pakistan est un pays musulman ! Mais il est quand même loin d'être le pays des fondamentalistes qui se sont

déchaînés ces derniers temps. Il n'y a que dans les districts de Malakand et de Dir, en bordure des désormais fameuses "zones tribales", que nous avons vraiment ressenti une hostilité, des regards lourds vis à vis des occidentaux, même si quelques francs sourires nous laissaient penser que tous n'étaient pas si hostiles.

Le passage du Lowari Pass nous fit basculer dans la vallée de Chitral, à dominante ismaélienne, une tendance de l'Islam nettement plus ouverte et modérée, où les femmes ne portent plus la burkha et apparaissent à visage découvert, simplement couvertes d'un voile coloré. Le niveau d'éducation est nettement plus avancé, ce qui laisse entrevoir une solution au développement du fondamentalisme dont l'illettrisme constitue un terreau fertile.

On entrait par Chitral au cœur de l'Hindou Kouch et de ses merveilleuses vallées arides et rocailleuses. L'occasion d'assister au Shandur Pass au fameux tournoi de polo qui voit s'opposer les équipes de Chitral et de Gilgit sur le plus haut terrain de polo du monde, à 3700 m.

Cette piste fut particulièrement difficile et c'est après 250 kms de caillasses que nous atteindrons Gilgit et la Karakorum Highway.

Alors que les filles reprenaient la route vers Islamabad, je remontais vers le Nord et Khunjerab Pass.

Après 8 mois de voyage, c'est au Khunjerab Pass, à la frontière chinoise, que je décidais de terminer ce voyage et de rentrer en France, après plus de 10 000 kms, l'esprit plein de toutes ces images, paysages, rencontres et impressions de notre vaste monde.

Nicolas Poulouin

Carratera Australe - Chili
Février 2001



Puna de Atacama - Chili
Décembre 2000

reçu

Albert Camus, écrivain (1913-1960) "Le petit collège dans la prairie"

Lieu de passage obligé dans la scolarité de nos enfants, entre école primaire et lycée, le collège apparaît comme un milieu tout à la fois complexe et attractif.

Si le primaire semble encore proche du monde de l'enfance et des préoccupations familiales - la classe s'organise autour de l'enseignant unique - le collège quant à lui constitue un nouveau lieu de scolarisation et d'acquisition de connaissances multiples.

Mais il est d'avantage un lieu de socialisation élargie et d'éducation citoyenne.

Le cadre (un peu de poésie...)

Dans "son écrin de verdure", à l'abri du bruit et de la fureur de la ville, le collège "Albert Camus" implanté sur le territoire de MOULINS-LES-METZ, bénéficie d'un environnement et d'une situation que nombre d'établissements scolaires pourraient lui envier.

Certes, son architecture des années 70 sans grande originalité, essentiellement fonctionnelle, qui n'a pas le charme désuet d'un collège anglais de style néogothique ou victorien, ne le distingue pas de ses "homologues".

Cependant, un programme de réhabilitation et d'embellissement a été entrepris ces dernières années (aménagement du préau, changement des menuiseries, réfection des cuisines et des salles de restauration ...) travaux qui ont nécessité des investissements lourds impliquant ses partenaires que sont le Conseil général, la commune de MOULINS, le syndicat des communes,...

Le personnel

Le collège, comparable à un organisme vivant, nécessite une présence quasi permanente

et une attention de tous les instants.

Sous l'impulsion de sa Principale Mme DIESEL et de M. CEZARD, adjoint, assistés de Mme DE CASTELET gestionnaire tout récemment nommée, c'est d'abord au personnel administratif et au personnel de surveillance qu'il appartient d'accueillir quotidiennement les membres de cette ruche. Si l'on totalise le nombre de personnes employées dans l'établissement, en ajoutant aux catégories déjà citées le personnel enseignant, les aides éducateurs, le personnel technique et ouvrier... on obtient le chiffre respectable de 51.

Les élèves

Les élèves, suivant en cela l'évolution démographique, y viennent plus nombreux chaque année. Ils sont, à la rentrée 2001, 458 à "Camus" alors qu'ils n'étaient que 306 à celle de 1994. Ils se répartissent dans les différents niveaux : 5 classes de 6^e, autant de 5^e, 4 classes de 4^e et 4 classes de 3^e, qui représentent respectivement 117, 129, 104 et 108 enfants.

Ils sont originaires des huit communes du secteur (CHATEL-SAINT-GERMAIN, JUSSY, LESSY, ROZERIEULLES, STE RUFFINE, VAUX, MOULINS-LES-METZ et SCY-CHAZELLES), lesquelles se sont constituées en Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion du Collège de Moulins dès 1970, où siègent 2 représentants de chaque commune.

Pour mémoire, le SICGC est également représenté au conseil d'administration du collège. Il convient de préciser que les enfants de la commune de SCY-CHAZELLES représentent une proportion non négligeable des effectifs de l'établissement : près de 20 %. En effet ils sont : 23 en 6^e, 28 en 5^e, 24 en 4^e et 16 en 3^e. Au total

91 jeunes de notre commune - en ce compris 9 élèves du Foyer de l'Enfance - s'y rendent chaque jour. Les résultats obtenus par l'établissement ne se résument pas aux quelques chiffres dont on peut disposer ; ceux-ci traduisent une certaine réalité en termes de réussite scolaire pour les élèves : les décisions d'orientation en 2000 à l'issue de la 3^e indiquent par exemple que 68,1 % sont orientés vers la seconde générale, 23,1 % choisissent la seconde professionnelle et 7,2 % sont invités à redoubler.

La vie au collège

Durant leur temps de présence au collège, les élèves sont occupés à de multiples activités.

Leurs cours, assurés par les professeurs spécialisés dans des matières bien distinctes (français, langues, mathématiques, histoire-géographie, SVT, technologie, sport,...), les mobilisent le plus clair de leur temps.

D'autres occupations leur sont proposées durant leur temps de "loisir" ou après le repas. C'est ainsi qu'ils peuvent se consacrer à des clubs (informatique et Internet, langue, lecture, musique, sport et UNSS...) nombreux et variés, animés conjointement ou séparément par les aides éducateurs (les fameux emplois jeunes) et les enseignants.

Bien d'autres actions se déroulent au sein ou en dehors de l'établissement au bénéfice des élèves qui y prennent part. A titre d'illustration nous en signalerons trois de nature différente.

- La chorale animée par M. OMEYER professeur de musique unanimement apprécié, comme en témoigne la présence massive des élèves, rassemble en effet à l'occasion des répétitions près de 200 participants. Ce moment de la joie partagée d'être ensemble a pour objectif un spectacle de fin d'année ; si l'on en juge par les prestations des années précédentes, il sera d'une grande qualité.

- La seconde concerne le voyage de découverte de la Bavière et de l'Autriche par les 62 germanistes des classes de 5^e et de 4^e. Il s'est déroulé sur 3 jours de

décembre 2001. L'équipe pédagogique composée des professeurs d'allemand (Mmes PIERRE et FAUCHERET, M. ZITTLER), de M. CEZARD, et de Mme GREYS surveillante, a permis à nos jeunes voyageurs de découvrir les châteaux de Louis II de Bavière, d'apprécier la beauté des paysages et des villes, la cuisine et la langue bavaroises... et d'en comparer les mérites avec les leurs (autres lieux, autres mœurs). Malgré la longueur du trajet, ils en gardent un excellent souvenir.

- La troisième a trait à un projet qui, bien qu'élaboré en toute modestie par M. SEDLBAUER enseignant de technologie, mérite d'être relevé. Dans le cadre du programme de 3^e, il s'est attaché à la réalisation d'un projet pédagogique original. En partenariat avec le Centre national d'enseignement à distance, ses 3^e ont entrepris de procéder à la numérisation d'exercices de français et de calcul de niveau CP-CE1 au moyen de trop rares micro-ordinateurs.

Ces exercices une fois validés, sont destinés, au sein d'une structure spécialisée où intervient l'épouse de M. SEDLBAUER répétitrice de CNED, à la scolarisation d'enfants lourdement handicapés. Précisons que cette réalisation, qui s'insère dans un projet plus large (GENEX), est unique en France. Elle permet, grâce à l'outil informatique, mais surtout grâce à l'immense travail accompli par tous les acteurs impliqués (en premier lieu le professeur et ses élèves) à d'autres enfants non seulement d'être scolarisés mais aussi d'entrer en relation avec le monde extérieur, d'être "socialisés". Un exemple parmi d'autres de solidarité et d'éducation citoyenne, au plein sens de leurs termes, qui ne laisse pas indifférent.

Alors en conclusion, "un petit collège" certes, qui n'a pas l'ambition ni d'en imposer ni d'éblouir, un petit collège simplement riche de son humanité, où il fait bon vivre, et puis surtout qui est utile... à nos enfants et aux autres.



Ecrivain majeur du XX^e siècle, Albert Camus (1913-1960) connut un succès grandissant tout au long de sa vie. Militant de la "liberté" et de la "vérité", il s'attachera à démontrer l'absurdité du monde et de la vie. Son œuvre, toujours actuelle et de portée universelle, lui valut de recevoir le prix Nobel de littérature en 1957.

Vivre demain en préservant le passé

L'abréviation étant pour le moins complexe, je vous rappelle qu'il s'agit de la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager de notre commune.

La municipalité ayant engagé une étude confiée au cabinet, Fabri architecte, qui mène aujourd'hui les recherches historiques préalables.

De nombreuses sources documentaires et bibliographiques ont été mises à jour.

Citons en particulier :

- la carte Naudin de 1746
- les plans du cadastre de 1809 et 1864
- toutes les délibérations du Conseil depuis 1750 et bien d'autres ouvrages d'archives.

Ce travail sur pièces a été complété d'un inventaire des immeubles remarquables de la commune. Une vingtaine de maisons des XVI et XVII^e siècle ont été visitées et relevées (nous remercions les propriétaires).

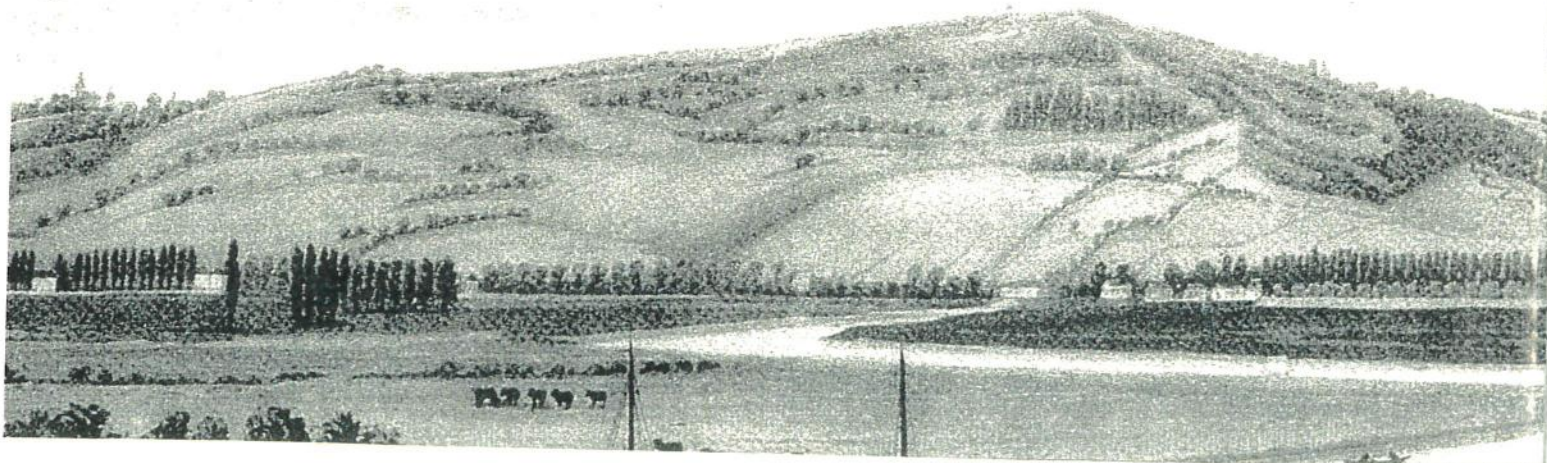
Un reportage photos systématique a permis de dresser le profil des rues du village ancien.

Voie de la Liberté, les villas 1900 ont été également inventoriées, ainsi que les points de vues les plus intéressants.

Ce véritable travail de Bénédictins aboutira à terme à la publication d'un document et d'une exposition. La deuxième phase actuellement en cours vise à élaborer un règlement de protection qui permettra à la fois de préserver notre patrimoine tout en autorisant l'évolution de la commune.

Ce travail doit être terminé en 2003 : il sera alors soumis à une enquête publique.

Pour patienter, admirons cette remarquable gravure de 1840 : le mont Saint-Quentin, à gauche, le village de Scy.



Carnet

Naissances

Barrere Aude et Lison 07/11/2001

Mariages

Le 6 octobre 2001

Geny Stéphane, Claude, Louis et Cordier Elise, Marie

Décès

Bohnenstengel Denis 15/03/2001

Cuisinier Josette 18/05/2001

Crestin Gisèle 27/06/2001

Erbs Anne 13/09/2001

Dropsy Roger 26/09/2001

Voitelet Alphonse 20/11/2001

Mayer Georgette 23/11/2001

Devaux Aimée 09/12/2001

Guillaume Alfred 09/12/2001

Le 3 novembre 2001

Bouaïche Karim et Peltier Sandrine, Raymonde, Odile

Rébus

RÉBUS



Illustration : André Flori

Solution du rébus :
Le Franc s'en va, le rôt arrive

La galette des rois

Vive le Roi !

Le rituel de la fève glissée dans un gâteau remonte à l'époque romaine. Lors des fêtes en l'honneur de Saturne, cette fève désignait le Roi d'un jour. Cette coutume se perpétue pour le plus grand plaisir des gourmands et des collectionneurs de fèves.

Vive le Roi !



mairie

Téléphone 03 87 60 07 14 - Télécopie 03 87 60 18 33

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h

communication

Chambres d'hôtes

Notre commune peut s'enorgueillir de compter trois chambres d'hôtes équipées de tout le confort désirable. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Scy-Chazelles qui vous donnera toutes informations utiles.

Bibliothèque

Fermeture pour inventaire du 14 au 19 janvier 2002.

Collecte des objets ménagers encombrants en 2002

A partir de janvier 2002, les collectes auront lieu les samedis : 5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin.

services

Samu

15 ou 03 87 62 27 11

Pompiers

18

Gendarmerie

17 ou 03 87 56 69 99

2, rue Albert Bettanier
Metz Queuleu

Bureau de police

Dépôt de plaintes

Gendarmerie de Metz Queuleu

Police municipale

M. Danois

06 11 25 86 72

Service du médecin de garde

03 87 66 93 93

en cas de non réponse,
appeler le 15

Centre anti poison

Nancy

03 83 32 36 36

Médecin

Dr Keuffer

03 87 60 09 64

10, rue de la Tour
Scy-Chazelles

Chirurgien dentiste

Dr Engels-Deutsch

03 87 60 02 40

91b, voie de la Liberté

Pharmacies

Pharmacie Grojean

03 87 30 54 51

92, rue du Général de Gaulle
Longeville-lès-Metz

Pharmacie de la Plage

03 87 60 02 03

11, rue de Metz

Moulins Centre

Infirmières

Mme S. Capovilla

Mme A. Hofmann

03 87 32 72 19

1, voie de la Liberté

Mme Fouda Tchoungui

03 87 60 11 22

19, rue St Nicolas

Orthophoniste

Mme E. Poignon

67, voie de la Liberté

03 87 60 08 29

Pédicure podologue

03 87 60 43 43

Mme MC Monnier-Rigollet

83, voie de la Liberté

Assistante sociale

Mme Klein

03 87 60 73 18

Ars-sur-Moselle

Centre médico-social

03 87 63 43 14

Jeudi de 9 h à 11 h

Taxi

03 87 60 02 24

B. Pifflinger

5, rue Saint Nicolas

Presbytère catholique

03 87 60 10 51

M. l'Abbé Bernard Blum

15, rue de Crimée

Presbytère protestant

03 87 60 63 66

68, rue Wilson

Ars-sur-Moselle

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

Bibliothèque

03 87 60 35 52

Ouverture :

Mardi : 16 h - 18 h

Mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Vendredi : 17 h - 19 h

Samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h